



Commission Haut Niveau

Détail du bilan 2018/2019





AIDES AUX GYMNASTES :

Plusieurs aides ont été finalisées pour les gymnastes de ce secteur :

- Maintien des stages du secteur Haut-Niveau
- Aide aux gymnastes en Pôle :
 - 500 € d'aide de Base
 - Maximum 500 € d'aide si hébergement
- Aide aux gymnastes en Equipe de France :
 - Aide totale (pour tous les gymnastes) plafonnée à 10 000 €, selon le niveau



Aides aux Clubs :

- Aide aux clubs Formateurs (reconnus FFG) :
 - Aide de 1 000 €, par discipline
 - Aide supplémentaire de 1 000 € par gymnaste (en secteur Avenir GAM et GAF ou équivalent), maxi pour 4 gyms par discipline
- Aide pour les gymnastes sur Ranking List = 500 € par gymnaste, non cummulaire



Aide aux Structures de Haut Niveau :

3 Structures de Haut-Niveau dans le Grand Est :

- Aide de 10 000 € pour le DRA GAM de TOMBLAINE
- Aide de 10 000 € pour le CEA en trampoline, de METZ
- Aide de 25 000 € pour le Pôle Espoirs GR de STRASBOURG

Forte baisse du montant dévolu au secteur Haut-Niveau du CRGGE

La décision a été très tardive pour la saison qui a débuté; le montant alloué au secteur a été en forte diminution, compte-tenu du déficit enregistré sur la saison 2018-2019, pour éviter une nouvelle phase de déficit sur la saison 2019-2020.

Difficulté à communiquer avec les membres de la commission :

TOUTES MES EXCUSES !

Bonne fin de journée.